

<https://www.pressegauche.org/L-APTS-conclut-une-entente-de-principe-avec-le-CISSS-de-Laval>



# L'APTS conclut une entente de principe avec le CISSS de Laval

- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 5 avril 2019



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**LAVAL, QC, le 5 avril 2019 - L'APTS est particulièrement fière d'annoncer qu'elle est parvenue à conclure une entente de principe dans le dossier des négociations locales avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.**

« Nos membres seront particulièrement contents de mettre cette importante préoccupation derrière eux et de passer enfin à autre chose, a souligné Josée Fréchette, représentante nationale de l'APTS au CISSS de Laval. D'autant plus, a-t-elle ajouté, que les parties sont parvenues de peu à éviter l'arbitrage, l'accord étant intervenu à la toute fin de la période de médiation. Encore un peu, et c'était l'arbitrage. »

« Cette entente in extremis nous rappelle que la patience et la ténacité sont des vertus en matière de négociation », a rappelé Josée Fréchette. Les pourparlers entre l'employeur et le syndicat ont été particulièrement ardues, a-t-elle précisé, soutenant qu'il y avait eu plusieurs passages difficiles, notamment quand le CISSS a mis fin aux pourparlers pour réclamer la médiation au début de l'automne dernier. Une ultime tentative de la part du syndicat auprès du PDG de l'établissement aura cependant permis de dénouer l'impasse, ce qui est tout à l'honneur des parties. »

« En évitant l'arbitrage, nous avons échappé au pire des scénarios, a souligné de son côté Pierre-Luc Carrier, président de l'exécutif local. Des conditions imposées auraient lourdement hypothéqué le climat de travail dans l'établissement, situation qu'il fallait éviter à tout prix. Surtout qu'une convention locale, ça dure tant que les parties ne décident pas de la rouvrir, d'un commun accord. Au lieu de ça, nous avons désormais une vision commune et à long terme de nos relations de travail, sur laquelle nous pouvons envisager de bâtir des rapports constructifs. »

« Il appartiendra à nos membres de se prononcer sur l'entente de principe au cours des prochaines semaines, a poursuivi Pierre-Luc Carrier. Sans présumer de leur décision, j'ai bon espoir qu'ils vont se rallier aux recommandations de leur équipe de négociation, qui a travaillé d'arrache-pied pour obtenir le meilleur des résultats en dépit de l'adversité. »

Le CISSS de Laval est le 15<sup>e</sup> établissement à conclure une entente de principe avec l'APTS à travers la province. Chaque fois qu'une nouvelle entente s'ajoute, souligne l'APTS, il y a dans l'éventail de celles-ci tout un ensemble de modalités dont peuvent s'inspirer les derniers établissements du réseau encore en négociation avec le syndicat.

Rappelons que ces négociations locales à travers le Québec ont été rendues nécessaires à la suite de la réforme qui créait les centres intégrés (universitaires) de santé et de services sociaux (CISSS et CIUSSS). Ce faisant, on créait également de toutes nouvelles unités d'accréditation syndicale à l'échelle des nouveaux établissements, situation qui appelait à une renégociation des dispositions locales des conventions collectives.